Procès verbal d'assemblée générale de l'Association « GELATINE – SAVEURS CULTURELLES ET CULINAIRES » en date du 26 JANVIER 2019

L'an deux mil dix neuf, le 26 janvier à dix huit heures

Les personnes suivantes se sont réunies en assemblée générale dans la salle des fêtes de la Commune de Roquesérière, (31380), Grande rue Tolosane, sur convocation en date du 9 décembre 2018 :

Sont ainsi présentes :

- Fabienne CORTYL MARCOU Présidente
- Catherine CASTET Trésorière
- Marie-Claude MOLINIER Secrétaire Adjointe
- Michèle HARANG Trésorière Adjointe

Sont excusées :

- Sandrine TESTE Vice Présidente
- Sandrine SEMPE BERTRAND Secrétaire

Fabienne CORTYL est désignée pour en assurer la présidence et une secrétaire de séance est également nommée en la personne de Catherine CASTET.

Les points suivants sont inscrits à l'ordre du jour, à savoir :

- bilan d'activité de l'année 2018
- bilan financier de l'année 2018
- constitution du bureau 2019
- projets 2019
- cotisation

BILAN D'ACTIVITE

L'Association GELATINE a recueilli 16 adhésions familiales en 2018.

Elle a organisé 5 manifestations :

- un concours d'amuse bouches, à Roquesérière, le 3 février 2018
- un atelier Nems, à Roquesérière, le dimanche 8 avril 2018
- un concours de « Jardin récup' et éphémère » ouvert à tous
- la Journée des Arts à Roquesérière, le 29 septembre 2018
- la participation à la fête des lanternes à Gaillac (billets proposés à 14 € au lieu de 20 €).
 - Il y a eu 2 propositions de concert d'Algorythme à Saint Sulpice à tarif préférentiel, mais qui n'ont pas eu de succès (il fallait au moins 4 participants).
 - o Il n'y a pas eu d'atelier cuisine à l'automne car en juin nous avions été informées de l'indisponibilité de la salle à partir de septembre, pour cause de travaux. Puis finalement, les travaux ont été reportés à fin janvier et peut-être plus tard encore.

Le bilan d'activité est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée.

BILAN FINANCIER

Pour démarrer l'année 2018, l'association disposait d'un report à nouveau de 786,76€.

LES RECETTES, 707 €, se décomposent comme suit :

- 187 € d'adhésions et dons
- 45 € de participations à l'atelier culinaire
- 275 € de subvention de la Mairie
- 200 € de subvention exceptionnelle de la Mairie pour la Journée des Arts 2018

LES DEPENSES, 443 €, se décomposent comme suit :

- 73 € d'assurance Macif,
- 100 € d'achats pour ateliers culinaires
- 270 € d'achats et prestations pour la Journée des Arts, dont 85 € de lots.

On note que les dépenses de la Journée des Arts ont été en grande partie couvertes par la subvention exceptionnelle de la Mairie. Il reste toutefois à régler la contribution à la SACEM, dont le montant exact ne nous est pas connu à ce jour.

Soit un résultat positif de 264 € pour l'année 2018, auquel s'ajoute le report à nouveau 2017 de 787 €.

Le solde positif de 1 051 € va être porté en « report à nouveau » et permettre à l'Association Gélatine de payer la prime d'assurance annuelle, de prendre en charge une partie des participations des adhérents à un ou plusieurs événements et d'avoir de la trésorerie pour organiser les achats des ateliers.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU 2019

Conformément aux statuts, les membres actuels du Bureau de l'association présentent leur démission.

La Présidente de séance demande s'il y a des personnes dans l'assemblée qui se portent candidates pour les 6 postes constituant le Bureau.

Catherine CASTET informe l'assemblée qu'Eve COLLAS, absente ce jour, se porte candidate. Cinq membres de l'ancien bureau se portent également candidates.

L'Assemblée élit les membres du Bureau, comme suit, et pour une durée d'une année :

Fabienne CORTYL : Présidente Eve COLLAS : Vice-Présidente Catherine CASTET : Trésorière

Michèle HARANG : Trésorière Adjointe Sandrine SEMPE BERTRAND : Secrétaire Marie-Claude MOLINIER : Secrétaire Adjointe

PROJETS 2019

Les membres du Bureau proposent les activités suivantes :

- Concours culinaire de tartes, consécutif à l'Assemblée Générale.
- Atelier culinaire : plat guadeloupéen (un colombo), qui aura lieu le dimanche le 17 mars, très probablement à Paulhac « Sous les Tilleuls » en raison de l'existence d'une cuisine dans le bâtiment.
- Concerts : parenthèses musicales à Paulhac : 16 février, 13 avril.
- Sortie culturelle, avec l'office de tourisme de Toulouse, pour mieux connaître notre ville : les personnes présentes sont intéressées par ce projet.
- Journée des Arts : le samedi 28 septembre 2019, avec un concours ouvert à toute la population. Le thème proposé et retenu est un concours de masques.
- Spectacles : le choix est toujours difficile, et le départ de l'association de Sandrine Teste, dont c'était le métier, nous fait défaut.

Autres propositions:

- Lorsqu'un adhérent dispose d'entrées gratuites qu'il n'utilise pas (par exemple pour le salon loisirs créatifs), les proposer aux autres adhérents.
- L'association Gélatine continuera à transmettre par mail à chaque adhérent les sorties ou spectacles dont elle a connaissance et qui lui paraissent intéressants.

L'Assemblée approuve les projets.

COTISATION

La cotisation annuelle demeure fixée à 10 € par famille.

L'adhésion permet la participation aux activités, ateliers et sorties moyennant une participation financière, selon la dépense.

La Journée des Arts qui a lieu le dernier samedi de septembre est gratuite et ouverte à tous.

L'Assemblée approuve.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.

Fait à Roquesérière, le 26 janvier 2019

Fabienne CORTYL MARCOU

Catherine CASTET